



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



PROJET ACADÉMIQUE

2018 - 2022

*Des ambitions partagées...
...sur les chemins de la réussite*



RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION

Le bilan du projet académique 2013-2017 montre les actions qui ont été mises en œuvre dans notre académie durant ces années en lien avec nos partenaires et rappelle combien celles-ci ont contribué à la réussite des élèves et à l'amélioration du fonctionnement de notre système éducatif.

Globalement notre académie présente de très bons résultats tant aux évaluations qu'aux examens et l'engagement des personnels est particulièrement marqué et apprécié. Pourtant certains indicateurs montrent qu'il nous reste collectivement des progrès à réaliser sur le plan de l'équité par rapport à des académies semblables à la nôtre (indicateurs tirés de l'évaluation des élèves de sixième ou écarts dans les résultats au DNB entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire), sur le plan de la valeur ajoutée de nos établissements (indicateurs de valeurs ajoutées au baccalauréat, espérance pour un élève de 6^e d'obtenir le baccalauréat) ou de la possibilité donnée de repasser le baccalauréat dans son établissement (indicateurs de maintien en formation des ajournés).

Ce nouveau projet académique 2018-2022 est articulé, dans une volonté de continuité, autour des quatre ambitions qui structuraient déjà le précédent projet :

- **RÉUSSITE** : "Garantir à chaque élève sa propre réussite"
- **INSERTION** : "Construire pour chacun sa place dans la société"
- **SOLIDARITÉ** : "Ne laisser personne au bord du chemin"
- **COOPÉRATION** : "Travailler ensemble à la réussite de tous"

Dans le cadre de la politique ministérielle ce projet vise à accroître l'équité de notre système éducatif et à développer l'école de la confiance :

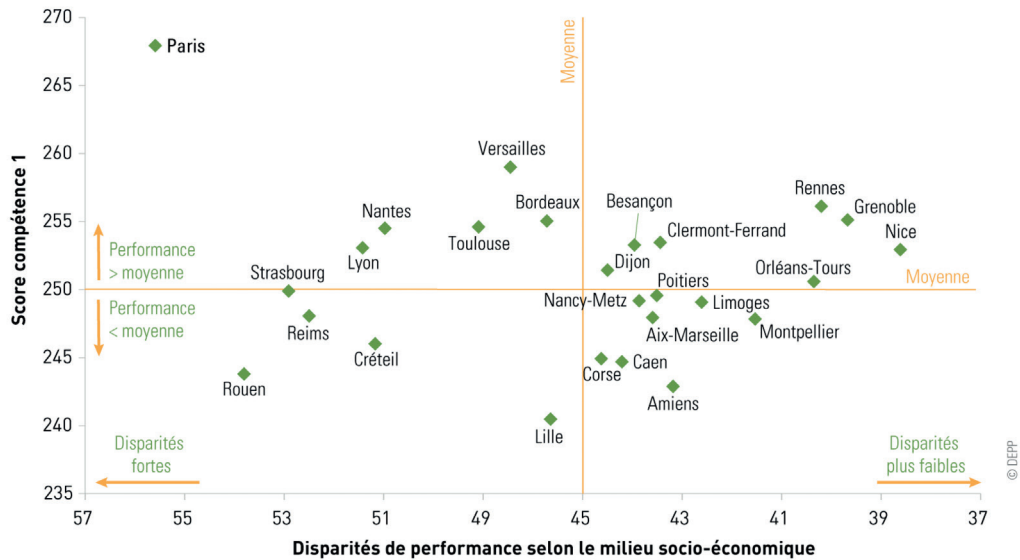
- L'équité, car nous devons sans cesse porter attention à celles et ceux qui risqueraient de rester au bord du chemin : élèves en difficulté scolaire, élèves en risque de décrochage, élèves harcelés, familles en situation de pauvreté...
- La confiance, car c'est le fondement de la réussite et du fonctionnement amélioré de notre système : que les jeunes aient confiance en eux et en la société, que les familles et nos partenaires aient confiance en l'école, que les relations à l'interne de notre système soient fondées sur la confiance.

J'exprime une vive reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont contribué, dans les rencontres avec les organisations représentatives des personnels, avec les personnels d'encadrement, avec les représentants des parents d'élèves, à la définition de ce projet académique qui sera piloté par le Secrétaire Général de l'Académie, Pierre Jaunin, et par le Directeur de la pédagogie, Yves Bourdin, en liaison étroite avec les responsables d'axes que je remercie pour leur engagement.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour qu'ensemble nous allions vers plus d'équité et de confiance pour donner le meilleur possible aux jeunes ligériennes et ligériens.

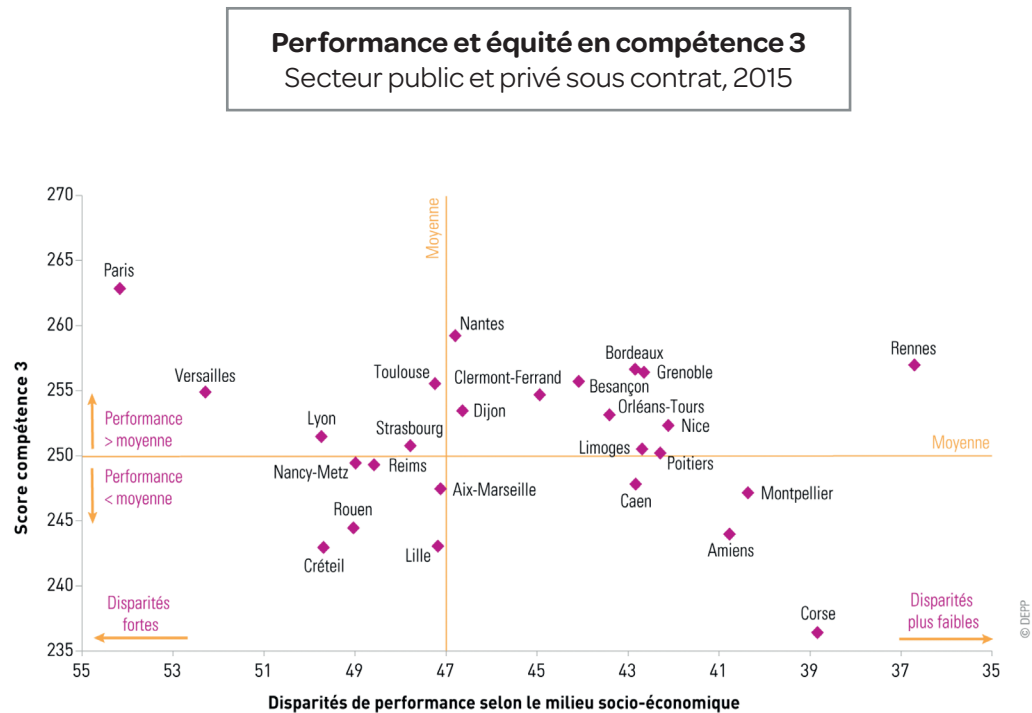
William MAROIS

*Recteur de la Région académique Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes
Chancelier des Universités*



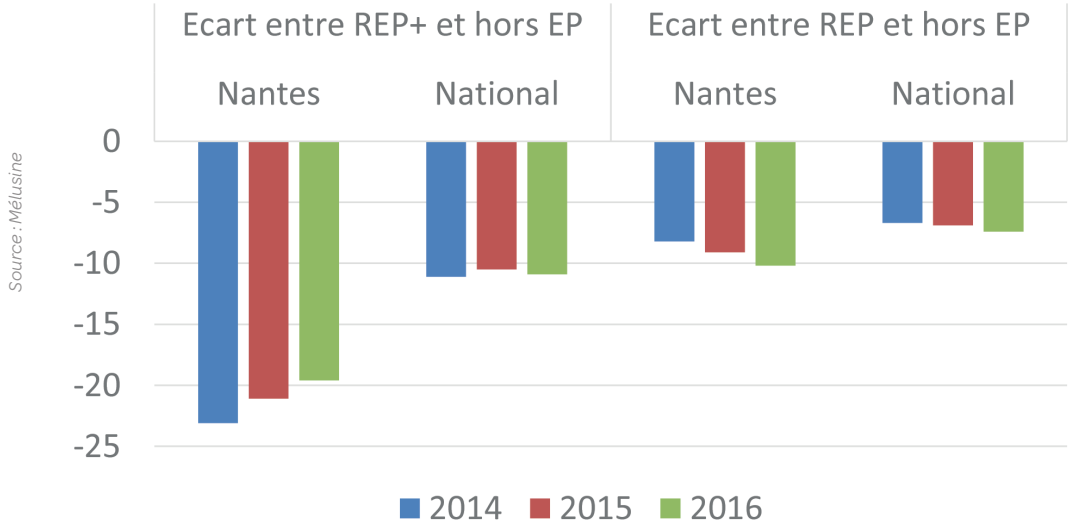
Source : Géographie de l'Ecole (édition 2017)

Performance et équité en compétence 1
Secteur public et privé sous contrat, 2015

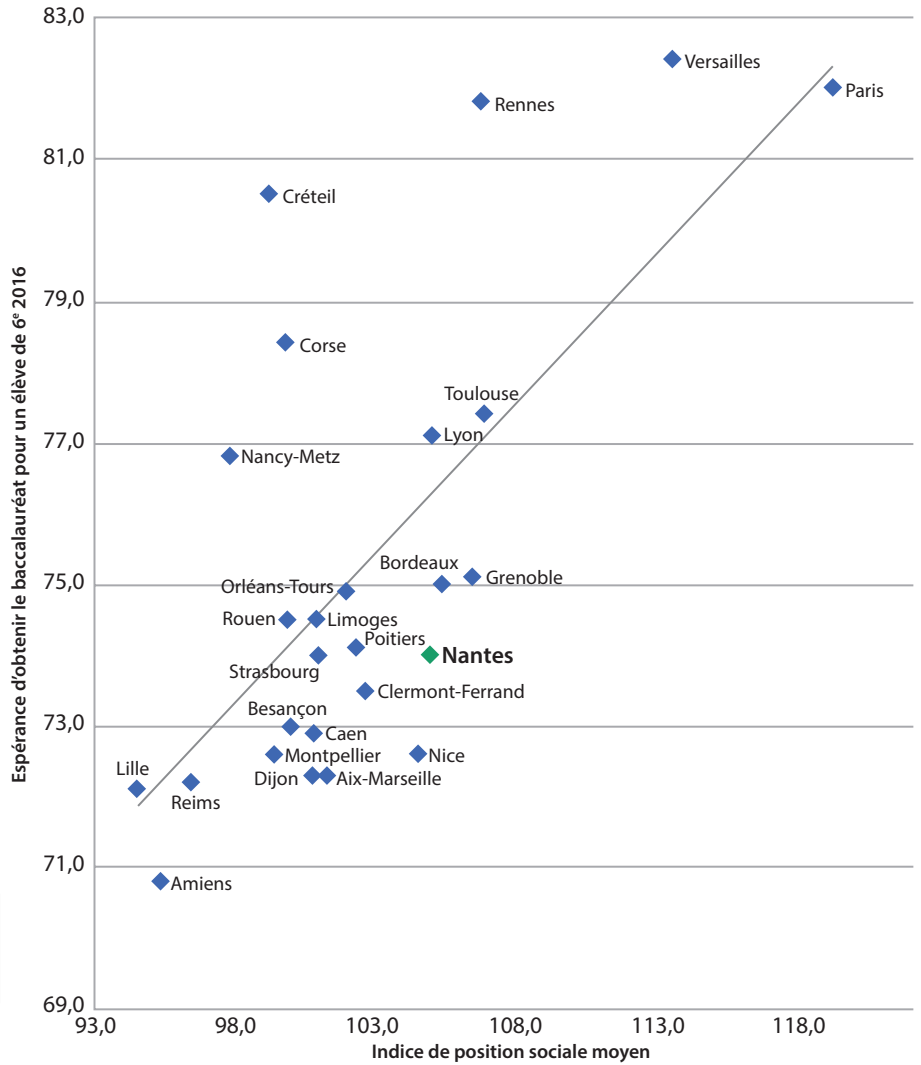


Source : Géographie de l'Ecole (édition 2017)

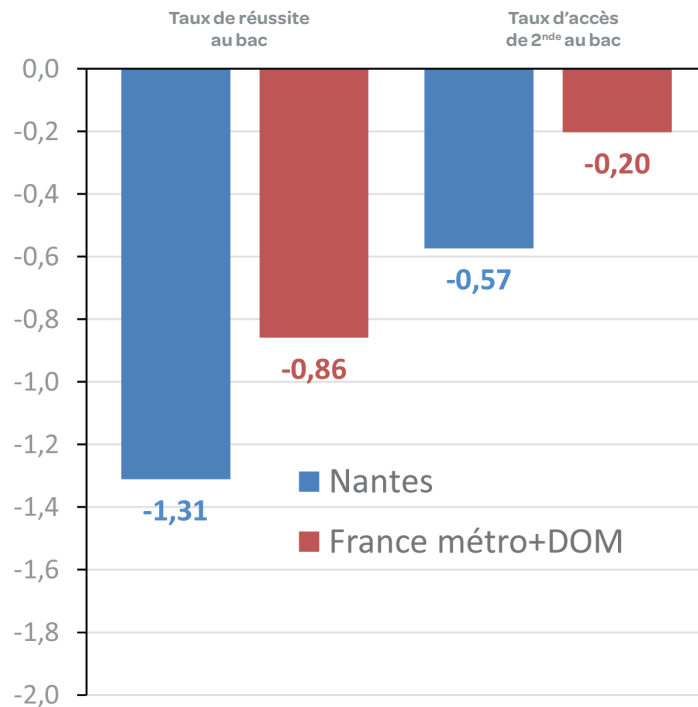
Taux de réussite au DNB
(écart entre EP et public hors EP)



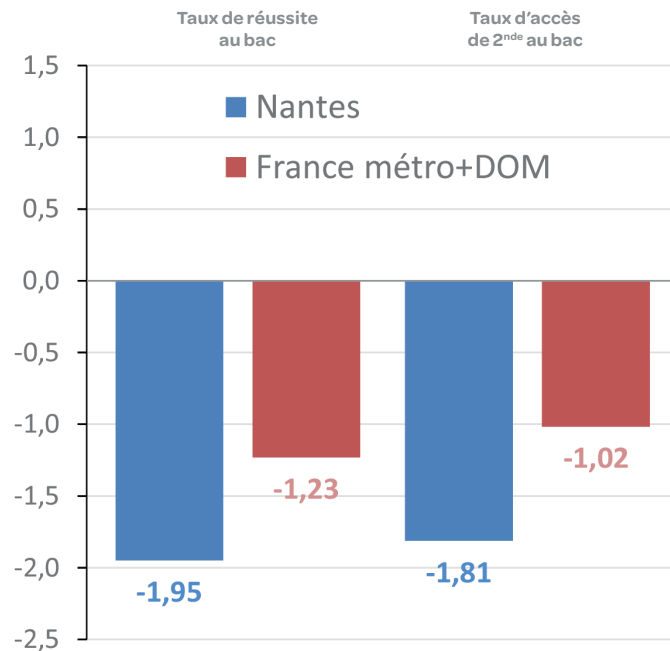
Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de 6^e 2016



Valeur ajoutée des LGT de l'académie



Valeur ajoutée des LP de l'académie



Taux de maintien en formation des ajournés

	Académie (2017)	National (2016)
Lycée général et technologique	72,7	78,7
Lycée professionnel	33,1	37,6

RÉUSSITE

“Garantir à chaque élève sa propre réussite”



RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe

1

Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève de l'école au lycée

OBJECTIF 1 : Garantir l'acquisition du “lire, écrire, compter et respecter autrui” dans le cadre du socle commun

Ces compétences, bases de tout parcours scolaire réussi, sont à travailler avec détermination depuis l'école maternelle jusqu'à la fin du collège, tout en respectant les rythmes d'acquisition propres à chaque élève. Cette acquisition est à garantir par un travail concerté, conduit au sein des écoles, des collèges, des réseaux pédagogiques ou des bassins, et par le développement des stratégies collectives nécessaires à la cohérence et à la progressivité des apprentissages de chaque élève.

OBJECTIF 2 : Prendre en compte, avec exigence et bienveillance, la diversité des élèves de l'école au lycée

Une école équitable doit permettre à chaque élève de progresser relativement à lui-même, d'exploiter au maximum toutes ses potentialités et de prendre toute sa part aux avancées collectives. Chaque classe étant par nature hétérogène, les stratégies pédagogiques à conforter, voire à renforcer, de l'école au lycée prennent donc appui sur la différenciation et la personnalisation au sein de la classe.

OBJECTIF 3 : Conforter une évaluation au service des apprentissages, lisible et compréhensible par tous

L'évaluation a vocation à soutenir, avec exigence et bienveillance, l'apprentissage des élèves. Cela suppose que chacun puisse être conduit à prendre le recul nécessaire pour repérer ses acquis ainsi que les points sur lesquels il peut progresser. L'évaluation doit par ailleurs être lisible, compréhensible par tous et envisager les moyens pédagogiques de remédiation. Tenir cette ambition induit une mise en cohérence des pratiques d'évaluation, de la classe au conseil de classe.

OBJECTIF 4 : Mettre en place un plan académique sur le travail personnel des élèves

Les apprentissages sont conduits en classe avec le professeur ; ils peuvent donner lieu à un entraînement ou un travail personnels à réaliser en dehors de la classe. L'accompagnement des élèves, au sein de l'école et du collège, dans la réalisation de ce nécessaire travail personnel est déterminant pour garantir l'égalité de tous les élèves. Il convient donc à l'échelon académique d'organiser et d'accompagner la mise en œuvre du dispositif “devoirs faits”.

RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe
2

Accompagner l'élève dans la construction de son parcours

OBJECTIF 1 : Faciliter, mettre en cohérence et sécuriser les transitions aux différents moments du parcours

La construction de parcours d'enseignement et de formation adaptés à la diversité des chemins de réussite des élèves est à soutenir. Ces parcours peuvent être linéaires mais aussi faits de ruptures formatrices et porteuses d'évolutions fructueuses. L'accompagnateur est là pour éviter que l'élève se sente isolé (voire relégué ou exclu) et pour anticiper ruptures et transitions en l'aidant à surmonter les obstacles. La qualité de l'accompagnement personnalisé aux différents niveaux de scolarité ainsi que la capacité des écoles et des établissements à impliquer les parents dans un esprit de co-éducation sont des leviers à mobiliser.

OBJECTIF 2 : Développer les compétences des élèves à s'orienter dans le cadre du “parcours avenir”

Articuler enseignement disciplinaire et éducation à l'orientation s'impose pour mettre en œuvre le « parcours avenir ». Tous les acteurs concernés se mobiliseront sur l'ensemble du parcours de formation afin d'articuler et d'inscrire en complémentarité leurs actions. L'élève est placé au cœur de la construction de son parcours en l'habituant à s'auto-positionner, à capitaliser l'expérience positive vécue dans et hors l'école et à valoriser ses compétences, en liaison étroite avec les parents. Le bassin est un niveau pertinent d'organisation des relations entre établissements, de mutualisation de pratiques, de préparation des salons d'orientation départementaux et régionaux et de formation des acteurs.

OBJECTIF 3 : Favoriser l'engagement pour donner confiance et libérer l'esprit d'initiative

Tout élève doit pouvoir oser s'engager, mieux appréhender ses potentialités et être mis régulièrement en situation d'agir sur son environnement. Tenir cette ambition exige que chaque accompagnateur adopte une posture visant à rendre chaque élève pleinement acteur de son parcours et de son orientation. L'enseignement disciplinaire est à concevoir comme point d'appui pour impliquer et accompagner l'élève dans cette construction. Ouvrir les élèves à de nouveaux possibles impose d'aller au-delà d'une simple connaissance des métiers et de développer leur culture économique et leur connaissance du monde professionnel.

RÉUSSITE “Garantir à chaque élève sa propre réussite”

Axe

3

Former à la complexité du monde

OBJECTIF 1 : Construire la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours

L'élève évolue dans un monde connecté et de plus en plus complexe. Des pratiques du numérique raisonnées et responsables, respectueuses d'autrui et de soi-même sont à développer dans le quotidien de la classe : les élèves sont mis en situation de comprendre et traiter l'information et de communiquer efficacement afin de développer leurs capacités d'analyse et la pensée critique nécessaires pour faire face aux évolutions.

OBJECTIF 2 : Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes pour garantir la réussite dans un monde qui évolue

Maîtriser des langues vivantes s'impose à tous les jeunes pour garantir qu'ils puissent trouver leur place professionnellement et aborder sereinement le monde d'aujourd'hui. La diversité linguistique est à cultiver et la continuité des parcours d'apprentissage des langues vivantes à assurer.

OBJECTIF 3 : Apprendre aux jeunes à travailler en équipe

L'élève doit être formé dans la perspective d'une adaptation constante à des environnements évolutifs. La maîtrise de compétences non seulement techniques mais sociales comme la capacité à travailler en équipe, à collaborer et à coopérer sont devenues nécessaires. La mise en œuvre de projets et la résolution de problèmes à conduire en équipe sont donc à favoriser. Les pratiques collectives d'activités physiques et sportives sont des leviers intéressants pour mobiliser ces compétences sociales.

INSERTION

“Construire pour chacun sa place dans la société”



INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe

1

Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

OBJECTIF 1 : Instaurer un climat scolaire positif, propice au “vivre et apprendre ensemble”

Un projet éducatif clair et partagé nourrit la confiance des élèves, des parents et des professionnels et préserve un climat de sécurité et de justice scolaire notamment par la lutte contre le harcèlement, le respect et l'égalité dans les relations filles/garçons et la prévention des addictions. Les équipes des écoles et des établissements seront accompagnées dans l'analyse de leur situation en termes de climat scolaire et, si besoin est, soutenues.

OBJECTIF 2 : Accompagner la construction du “parcours santé” de chaque élève et développer la prise en compte des compétences relationnelles et sociales

La promotion de la santé en milieu scolaire, à un moment clef du développement des compétences et connaissances nécessaires tout au long de la vie et du développement du jeune en tant que personne, constitue un levier majeur de réduction des inégalités. Les inégalités de santé et les conduites à risques s'installent en effet très précocement dès l'enfance ou l'adolescence. Construire le “parcours éducatif de santé” constitue donc un enjeu primordial du système éducatif. Des compétences psychosociales comme “savoir prendre des décisions”, “savoir gérer son stress”, “être habile dans les relations interpersonnelles” sont nécessaires aux élèves pour qu'ils soient en mesure d'adopter un comportement positif et approprié dans le cadre des relations avec les autres. Il convient donc de garantir la formation et l'accompagnement des écoles et des établissements, d'encourager l'expérimentation, d'en partager les résultats et les éléments déterminants pour les pratiques d'enseignement.

OBJECTIF 3 : Accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves dans la classe, dans l'école, dans l'établissement

Pouvoir mettre en mots ce que l'on a compris et l'expliquer à autrui constitue un levier majeur d'appropriation des savoirs et d'apprentissage. La place de la parole donnée à chaque élève au sein de la classe est donc déterminante. Mais donner la parole et écouter les élèves sont essentiels aussi à la construction du “vivre ensemble”. Il s'agit d'assurer une promotion de la confiance, du dialogue et du respect dans les instances de concertation et de pilotage et de favoriser l'exercice de l'engagement pour une citoyenneté responsable.

INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe
2

Développer des compétences citoyennes et culturelles et l'ouverture à l'international

OBJECTIF 1 : Construire une citoyenneté ouverte et responsable

L'école a pour mission de former des citoyens responsables, ouverts et respectueux des autres. Elle est lieu d'apprentissage des valeurs de la République, de la citoyenneté et de la laïcité, à travers l'enseignement moral et civique, l'éducation au développement durable et l'enseignement de défense. Ces enseignements transversaux font partie intégrante du parcours citoyen, qui permet de développer la culture de l'engagement, de la responsabilité, de l'“apprendre et réussir ensemble” au sein de la classe, dans le cadre de projets interdisciplinaires et d'actions éducatives, avec éventuellement l'aide de partenariats associatifs. Les écoles et établissements en démarche de développement durable, engagés dans les valeurs de la République et dans la confiance d'un avenir durable, constituent des lieux privilégiés pour l'apprentissage de la citoyenneté et la construction du parcours citoyen.

OBJECTIF 2 : Renforcer l'éducation artistique et culturelle

*Donner à tous les jeunes un égal accès à l'art et à la culture, favoriser leur acquisition d'une culture personnelle dans les domaines des arts et du patrimoine, développer leur sensibilité et leur expression personnelle, éveiller leur curiosité sont autant d'enjeux du “**parcours d'éducation artistique et culturelle**”. La mise en œuvre de ce parcours doit être structurée en conséquence. La culture scientifique et technologique et les domaines artistiques et culturels seront accompagnés et soutenus.*

OBJECTIF 3 : Former à l'esprit critique des élèves et éduquer aux médias

L'enjeu consiste à aider les élèves à appréhender les médias, les réseaux et les phénomènes informationnels dans toutes leurs dimensions : économique, sociétale, technique, éthique. Eduquer aux médias induit de développer chez tout élève une connaissance critique de l'information, une capacité à décrypter l'image, à se forger une opinion et à argumenter. Il s'agit notamment de développer et soutenir les projets de médias scolaires.

OBJECTIF 4 : Ouvrir à l'Europe et à l'international

Si l'ouverture à l'international permet d'améliorer la maîtrise des langues étrangères, elle offre aussi et surtout une opportunité majeure d'ouverture à l'altérité, d'apprentissage du vivre ensemble, d'adaptabilité, de tolérance et de développement des compétences interculturelles. Il convient donc d'encourager les projets pluridisciplinaires et les échanges européens et internationaux.

INSERTION “Construire pour chacun sa place dans la société”

Axe 3

Construire des parcours de formation professionnelle pour tous les apprenants

OBJECTIF 1 : Garantir l'accès à un premier niveau de qualification

Consolider l'offre de formation de proximité en développant une approche transversale des métiers et des qualifications permet aux élèves de mieux choisir le parcours de formation qui leur convient afin d'acquérir un premier niveau de qualification. La mise en place des pôles de qualification pour les CAP et des pôles métiers pour les baccalauréats professionnels sera étendue et consolidée.

OBJECTIF 2 : Favoriser des parcours diversifiés

Rendre fluides les parcours de tous les apprenants, qu'ils soient en formation initiale - sous statut scolaire ou par apprentissage - ou en formation continue, impose de faciliter les changements d'orientation, les passerelles et l'intégration de publics différents. Cet objectif induit en particulier d'offrir, au sein d'une formation, la possibilité de changer de statut, de permettre d'acquérir un second diplôme de la filière pour faciliter l'employabilité ou encore de favoriser des parcours combinés.

OBJECTIF 3 : Préparer les apprenants aux mutations à venir

Les transitions, qu'elles soient énergétiques, numériques ou sociétales, les évolutions des organisations du travail et les nouveaux modèles économiques sont à anticiper. Il convient donc de développer la relation école/entreprise et de se saisir de la souplesse des référentiels pour intégrer les besoins des entreprises en matière de compétences spécifiques, de modalités d'apprentissage, de démarches innovantes. Les lycées de métiers comme les campus des métiers et des qualifications seront confortés.

SOLIDARITÉ

“Ne laisser personne au bord du chemin”



SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe

1

Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales

OBJECTIF 1 : Favoriser l'ambition scolaire en zone rurale et en Éducation prioritaire

Réduire les écarts de réussite et de poursuite d'études observés dans les territoires de l'éducation prioritaire est une priorité absolue. Cela induit en particulier de tenir la même exigence éducative et pédagogique sur l'ensemble du territoire académique tout en développant en éducation prioritaire des stratégies pédagogiques favorables à la réussite de publics sensibles, plus qu'ailleurs, à toutes formes de ruptures. L'accompagnement des réseaux de l'éducation prioritaire sera renforcé et la capacité des équipes à apprendre ensemble confortée.

OBJECTIF 2 : Développer dans les établissements des stratégies d'accompagnement des familles en situation de pauvreté

Mieux associer les familles passe par la mise en œuvre de stratégies d'accueil et de communication envers elles. Une attention toute particulière sera portée à celles qui sont en situation de pauvreté. La connaissance par les équipes pédagogiques de la diversité socio-économique et culturelle des publics scolaires sera prise en compte dans leurs pratiques. Des stratégies d'accès au droit pour tous les élèves et toutes les familles seront développées, au niveau départemental et académique, en collaboration avec les services sociaux et de santé ; elles seront inscrites dans le volet social du projet d'établissement, de réseau, de circonscription.

OBJECTIF 3 : Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir

Certains publics d'élèves se retrouvent tacitement et implicitement écartés des apprentissages et des ambitions, voire totalement isolés, du fait de leur éloignement du monde de l'école et de ses codes. Cet éloignement peut avoir des origines socio-économiques, culturelles, géographiques. Faire réussir ces élèves impose de leur donner accès aux codes dont ils ont besoin pour être en mesure d'apprendre, tout en respectant et valorisant leurs talents.

SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe

2

Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers

OBJECTIF 1 : Réussir l'inclusion au quotidien

Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers nécessite de développer des pratiques de classes inclusives et d'accompagner chaque élève dans la construction d'un parcours éducatif valorisant et d'un projet professionnel. Le pilotage académique d'ajustement des dispositifs d'inclusion aux besoins des élèves sera conforté.

OBJECTIF 2 : Apporter les réponses aux besoins de santé des élèves

L'enjeu consiste à dépister le plus précocement possible les troubles des apprentissages pour que puissent être apportées les réponses adaptées aux besoins identifiés. Il s'agit aussi de porter une attention particulière aux élèves malades et porteurs de handicap pour leur permettre de suivre une scolarité réussie.

OBJECTIF 3 : Développer et renforcer la prise en compte partagée des besoins des élèves

Développer les pratiques de classe inclusives nécessite d'encourager une culture commune de l'accueil et de garantir la formation initiale et continue qui facilite la prise en compte au quotidien des publics d'élèves à besoins particuliers. Les formations de proximité seront aussi renforcées.

SOLIDARITÉ “Ne laisser personne au bord du chemin”

Axe

3

Vaincre le décrochage scolaire

OBJECTIF 1 : Prévenir en renforçant la persévérance scolaire

La prévention du décrochage s'exerce prioritairement au sein de la classe. Tous les personnels doivent se mobiliser sur cette priorité et travailler, individuellement et collectivement, à développer les stratégies de nature à renforcer la persévérance scolaire et à minimiser les risques. Ils doivent aussi porter une attention soutenue aux premiers signes de désengagement et croiser leurs regards pour repérer les élèves potentiellement décrocheurs.

OBJECTIF 2 : Intervenir auprès des jeunes en risque de décrochage

Intervenir consiste à redonner confiance et motivation aux élèves qui montrent des signes de décrochage et à mettre en place un accompagnement adapté pour éviter qu'ils sortent prématurément de l'établissement. Une approche collective, garante d'un projet adapté à la particularité du jeune, est à conduire pour chacun au sein des établissements.

OBJECTIF 3 : Remédier pour un retour en formation

Un élève qui a décroché doit avant tout reprendre confiance en lui. C'est la première action à mener. Il faut ensuite lui proposer des dispositifs (notamment les pôles d'insertion de l'académie de Nantes, les lycées “nouvelle chance”) qui lui permettront un retour en formation.

COOPÉRATION

“Travailler ensemble à la réussite de tous”



COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe

1

Favoriser l’initiative des écoles et des établissements

OBJECTIF 1 : Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques

De nombreuses expérimentations et innovations pédagogiques existent dans les écoles et les établissements de l’académie. Il s’agit de s’appuyer sur cette richesse pour favoriser le partage d’expériences et de mieux exploiter à différents niveaux les réflexions conduites, tout en prenant appui sur les travaux de la recherche et aussi sur l’ouverture internationale.

OBJECTIF 2 : Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées

L’ambition consiste à faire des écoles, des établissements, des circonscriptions et des bassins des espaces de réflexion pédagogique partagée dans une éthique de la confiance et donc de véritables lieux de formation et d’analyse de pratiques.

OBJECTIF 3 : Permettre aux écoles et aux établissements d’identifier leurs réussites et leurs marges d’évolution en s’appuyant sur le dispositif académique d’évaluation

Un des défis majeurs à relever au sein de l’école consiste à y développer une dynamique de l’“apprendre ensemble” et à y renforcer l’intelligence collective autour de l’auto-évaluation. Il s’agit donc de conforter la mise en œuvre du protocole académique d’évaluation des écoles et des établissements qui donne la priorité à une démarche d’auto-évaluation conduite à l’interne et accompagnée par un regard externe.

COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe 2

Accompagner et valoriser l'engagement des personnels

OBJECTIF 1 : Poursuivre et renforcer l'accompagnement des personnels dans leur entrée dans le métier

La première prise de fonction est un moment capital pour les personnels, quels que soient leur métier et leur statut. Les conditions d'accueil, d'accompagnement et de formation de tous doivent relever d'une attention particulière de l'employeur et des responsables des unités de travail dans lesquelles ils sont affectés. A ce titre les écoles et les établissements sont à confirmer comme lieux de formation en coopération avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education pour une alternance intégrative.

OBJECTIF 2 : Structurer l'accompagnement professionnel des personnels tout au long de leur carrière

L'accompagnement professionnel, garant de l'adaptation des compétences des agents, est un levier pour la conduite des équipes et la valorisation de l'engagement. Structurer cet accompagnement donne de la lisibilité à la carrière des agents en leur permettant d'identifier et de se saisir des opportunités adaptées à leurs attentes et à leurs besoins. C'est aussi un moyen d'assurer l'adéquation en continu des connaissances et des compétences des agents avec les attendus de leur mission. La difficulté professionnelle fait partie des aléas que chacun peut rencontrer dans sa carrière ; les personnes en situation difficile doivent être écoutées et aidées.

OBJECTIF 3 : Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services

Développer des logiques de responsabilisation et de coopération, faire confiance aux personnels sont des préalables nécessaires à leur implication et leur engagement, au renforcement de l'estime de soi et à la construction de solidarités solides et durables. Ces éléments participent à la qualité de vie au travail.

COOPÉRATION “Travailler ensemble à la réussite de tous”

Axe 3

Répondre aux besoins des écoles et des établissements par une organisation académique adaptée et des partenariats renforcés

OBJECTIF 1 : Mieux prendre en compte les besoins des bassins et améliorer l'accompagnement des personnels d'encadrement

Les bassins constituent une échelle pertinente de mise en œuvre des priorités du projet académique. Permettre aux bassins de donner leur pleine mesure nécessite de les accompagner, ce qui inclut en particulier une mise en réseau des animateurs de bassin favorisant les mutualisations et les valorisations. Il convient aussi d'être en mesure de répondre aux besoins de formations exprimés par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

OBJECTIF 2 : Conforter la coordination des services académiques (Rectorat/DSDEN/EPL)

Les services académiques coopèrent afin de proposer des approches communes et des procédures harmonisées, d'encourager le partage de bonnes pratiques, d'outils dont l'efficacité est reconnue et de ressources. Les services et les délégations académiques se mobilisent avec réactivité au service des établissements et des écoles, en privilégiant l'écoute et l'analyse, en s'attachant à répondre aux besoins exprimés et en adaptant les réponses aux contextes locaux.

OBJECTIF 3 : Renforcer le partenariat confiant avec les collectivités

Suite aux différentes lois de décentralisation le partage de compétences en matière d'éducation s'est traduit dans l'académie par un partenariat de qualité avec les collectivités territoriales. Ce partenariat est à poursuivre et à renforcer dans une approche confiante orientée vers la cohérence des actions dans le cadre des politiques nationale et locales au profit de la réussite des élèves et du développement des territoires.

OBJECTIF 4 : Maintenir un dialogue de qualité avec les parents

Construire une école de la réussite impose de développer la co-éducation avec les familles. Les actions innovantes en direction des familles seront développées, répertoriées et communiquées à l'ensemble des écoles et des établissements. Une attention bienveillante aux familles les plus éloignées de l'école est à porter dans ce cadre.

OBJECTIF 5 : Renforcer la culture du partenariat

Un partenariat renforcé avec les services de police, de gendarmerie et de la justice doit permettre de mieux assurer la sécurité des élèves et des personnels dans les écoles et les établissements et de développer des actions de prévention. Le projet d'académie est à faire connaître et à promouvoir auprès de tous les partenaires institutionnels, culturels, scientifiques et tout particulièrement les associations. Les partenariats avec ces dernières seront évalués à l'échelle académique en prenant appui en particulier sur les écoles et les établissements.

Retrouvez toute l'actualité
de l'académie de Nantes sur :
www.ac-nantes.fr

Novembre
2017



RÉUSSITE *“Garantir à chaque élève sa propre réussite”*

INSERTION *“Construire pour chacun sa place dans la société”*

SOLIDARITÉ *“Ne laisser personne au bord du chemin”*

COOPÉRATION *“Travailler ensemble à la réussite de tous”*